EXAMEN POO

Session: Juin 2008 Groupe: II3, IG3, RI3

Enseignants: Mlle Sghaier Imene, Mme Aloulou Narjes, Mr Rekik Rojdi : Non autorisés

Durée: 1h30 Nb. Pages: 2

Enoncé:

Une société de vente par correspondance propose des articles dans différents rayon : habillement, électro-ménager, vidéo/hi-fi et culturel. Chaque article est caractérisé par une désignation (son nom), une référence (incrémenté de 1 pour un nouvel article), un descriptif, un prix HT. Il est possible d'obtenir le prix TTC d'un article et d'afficher les informations le concernant.

Les vêtements sont en plus définis par leur composition qui énumère les matières qui les composent et dans quelles proportions. Le taux TVA sur les vêtements est de 19.6%. Les frais de port sont 1 dinar par vêtement.

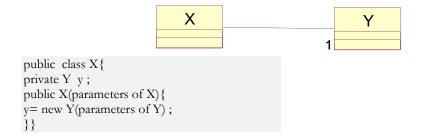
Les articles de l'électro-ménager et de la vidéo/hi-fi possèdent une consommation électrique, une durée de garantie, un poids (en Kg) et des dimensions (l x h x p) en cm. Le taux TVA sur les articles est de 19.6%. Les frais du port sont de 1 dinar tous les deux kilos majorés de 10% si le volume de l'article dépasse 0.1 m³. La garantie est de 3 ans en électro-ménager et de 5 ans en vidéo/hi-fi. Les articles culturels sont répartis entre livres et disques. La TVA sur les livres est de 5.5 % alors qu'elle est de 19.6 % sur les disques. Les frais de port sont nuls pour les produits culturels.

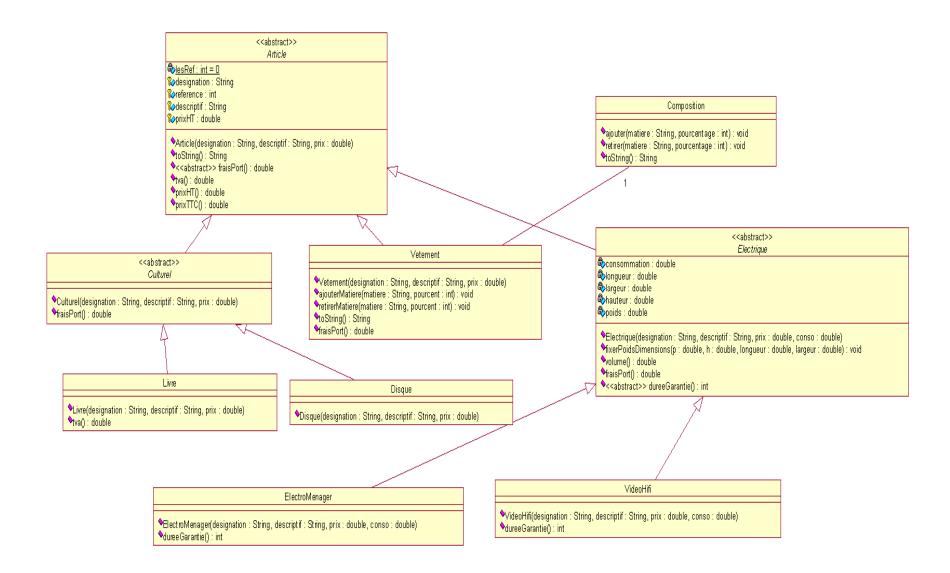
Questions:

- Développer toutes les classes en respectant le digramme de classes (Vente par correspondance);
- Pour la composition des vêtements (la classe Composition), on peut utiliser une Map qui pour chaque matière donne un pourcentage. N'oublier pas de vérifier que la somme des pourcentages vaut 100.

Remarque:

La relation entre la classe X et Y sera traduite en java par :





Digramme de classe : Vente par correspondance